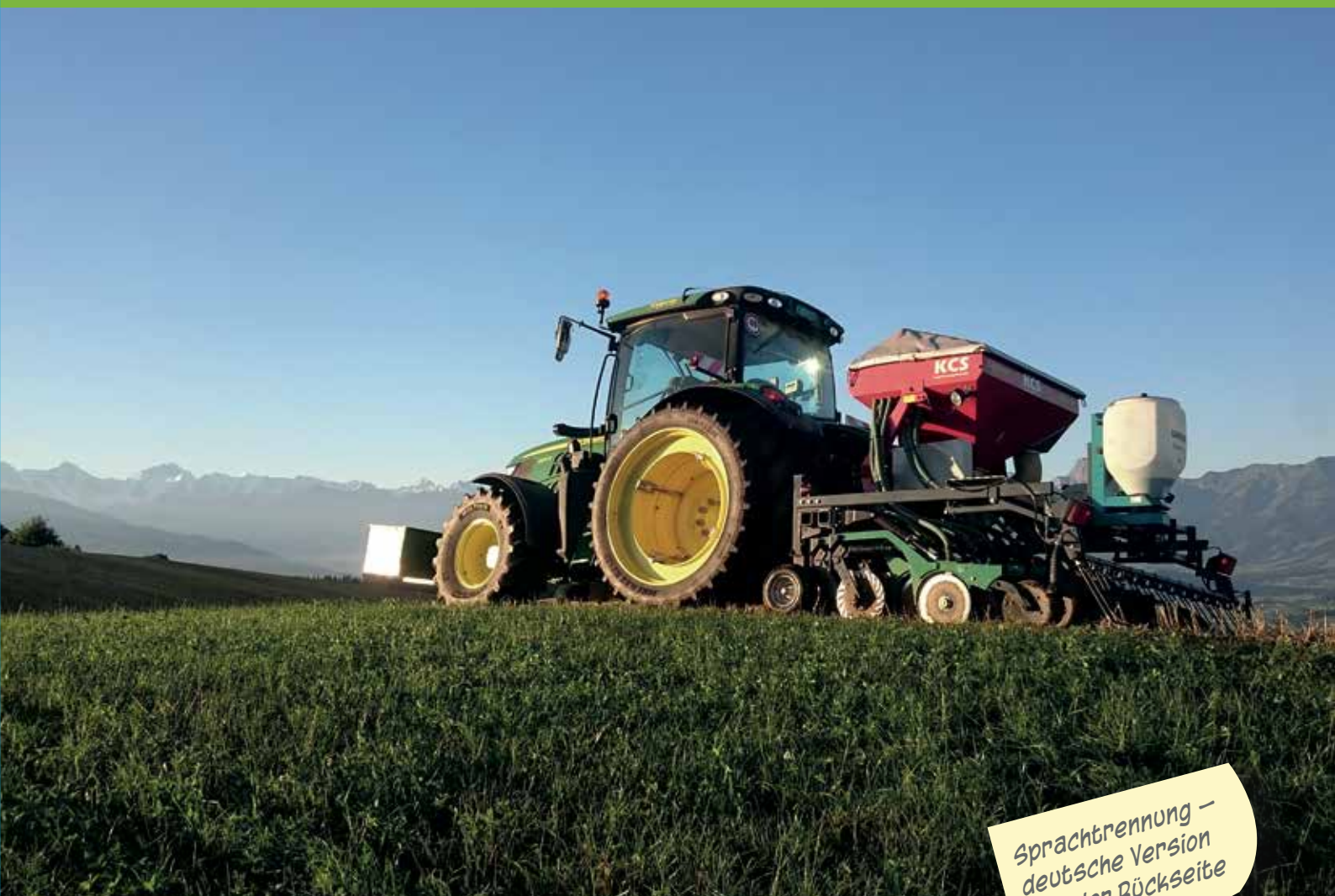




AGROLUCHS

01 | 2018

Magazine des membres Agro-entrepreneurs Suisse



*Sprachtrennung –
deutsche Version
auf der Rückseite*

Actuel —

Recyclage des films
d'enrubannage

Portrait —

PhS Lohnunternehmen et
Lisibach – deux entreprises,
un parc de matériel

Technique —

Système modulaire « CARGO »
ou remorque porte-caissons
« multi-bennes » ?

Autour du monde —

John Austin, pionnier du Strip-till
en Nouvelle-Zélande

Chers agro-entrepreneurs, chères agro-entrepreneures



Je tiens à remercier très chaleureusement tous ceux qui ont suivi ces derniers mois une formation complémentaire organisée par Agro-entrepreneurs Suisse. Nos cours et notre journée d'information ont attiré beaucoup de monde. En tant qu'organisateur, nous en sommes particulièrement heureux car cela montre que nos offres de formations complémentaires continuent de répondre à une vraie demande.

Actuellement, les derniers préparatifs de notre assemblée générale du 9 mars - qui se tiendra à la GVS AGRAR AG à Schaffhouse - sont en cours. Nous espérons vous y accueillir nombreux cette fois encore car des sujets importants seront à l'ordre du jour. Parallèlement à la révision des statuts, le Comité devra être nouvellement constitué. Comme deux membres particulièrement actifs, Willi Zollinger et Thomas Estermann, ont fait savoir qu'ils mettaient fin à leurs fonctions, le Comité et le Secrétariat proposeront au vote deux nouveaux candidats. Reportez-vous aux pages 4 et 5 pour savoir qui ils sont et vous faire une idée de leur profil.

Dans la rubrique « Agro-entrepreneurs autour du monde » vous découvrirez cette fois un collègue

de Nouvelle-Zélande. L'auteur de l'article est Ronny Peters, un étudiant belge qui a travaillé là-bas pendant plusieurs mois. Ronny termine actuellement son Master en génie agricole à l'Université de Hohenheim (Allemagne) et rédigera son mémoire dans le cadre d'un stage chez Agro-entrepreneurs Suisse. C'est pourquoi il se tiendra à notre disposition au cours des prochains mois pour divers projets. J'espère que sa collaboration nous permettra d'avancer plus rapidement dans certains projets importants.

Dans l'espoir que vous trouverez dans ce numéro d'AGROLUCHS des sujets qui vous passionneront, je vous souhaite à tous un début de saison prometteur.

Romain Fonk, Gérant d'Agro-entrepreneurs Suisse ■

Table de matières

3 Actuel	
Assemblée générale 2018	3
Les candidats pour le comité	4
Recyclage des films d'enrubannage	6
6 Association & activités	
Nouveautés du CEETAR	7
En recul : nos cours et activités	8
Nouveaux membres	10
Nouveaux partenaires sponsors	11
Agro-entrepreneur - définition, vision et mission	12
14 Gestion d'entreprise	
Le leasing des machines agricoles	14
Aperçu des nouveaux taux valeur ajoutée	16
18 Technique	
Système modulaire « CARGO » ou remorque porte-caissons « multi-bennes »	18
22 Portrait	
Agro-entreprise PhS Lohnunternehmen + entreprise forestière Lisibach Forstunternehmung	22
25 Pleins feux sur les sponsors	
Robert Aebi Landtechnik	25
26 Autour du monde	
John Austin - pionnier du Strip-till en Nouvelle-Zélande	26
29 Les membres bénéficiant	
Partenaires contrat cadre : Hoelzle AG et Würth AG	29

Images : icônes business sur toutes les pages iStock Page 1: Kappeler agro-entrepreneurs



DANS LE PELOTON DE TÊTE PARMIS LES GRANDS.

Machine de l'année 2018 – le nouvel AXION 900.

Les grands tracteurs de CLAAS partagent beaucoup de « gènes familiaux » avec les grandes machines de récolte et sont de ce fait leader. La toute dernière distinction en est la preuve : un jury de journalistes en technique agricole a élu le nouvel AXION 900 dans la catégorie des grands tracteurs comme tracteur de l'année 2018. Grâce à une puissance de moteur allant jusqu'à 445 ch apportant toute la force au sol et poussé par une transmission en continu CMATIC. Et plein d'autres nouvelles fonctions et d'équipements pour affronter les grandes tâches.

En tête – le nouvel AXION 900.



Serco Landtechnik SA
4538 Oberbipp
sercolandtechnik.ch



Impressum

Édition 01/2018

Éditeur

Agro-entrepreneurs Suisse
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken
Tél. 056 450 99 90
www.agro-lohnunternehmer.ch
office@agro-lohnunternehmer.ch

Rédaction

Marlis Biland (mb), Eric Drésin,
Romain Fonk (rf), Christoph Hadorn,
Ronny Peters, Dominik Senn (ds)

Composition

No limits Schmid, Winterthur

Impression

Dietrich + Wolf AG, Winterthur

Mode de publication

3-4 fois par an

Reproduction autorisée uniquement
avec l'accord de l'éditeur.



Fernand Andrey

L'entreprise Andrey + Schafer SA a été fondée en 1994 et est située dans le canton de Fribourg. Avec les 16 collaborateurs nous réalisons les travaux suivants : travail du sol, semis, fertilisation, protection phytosanitaire, récoltes, travaux communaux, entretien du paysage, service hivernal.

En collaborant au comité, je souhaite contribuer à une meilleure perception de l'association professionnelle Agro-entrepreneurs Suisse.

Je tiens tout particulièrement à faire en sorte que le travail très important fourni par les agro-entrepreneurs suisses soit mieux accepté par le public et apprécié à sa juste valeur.

Je possède un bon réseau de relations avec d'autres associations et organismes, que je mettrai volontiers à la disposition d'Agro-entrepreneurs Suisse



Signalement

Naissance 17.02.1976
Etat civil Marié avec Sandra Andrey, 2 enfants
Formation Maître agriculteur diplômé
Exploitation agricole Grandes cultures et vaches allaitantes
Hobbys Randonnée pédestre
Adresse Jurastrasse 9
 1736 St. Silvester
Internet www.andrey-lohn-unternehmung.ch

Présentation des candidats pour le comité

Christian Kuhn

L'entreprise Kuhn existe depuis 1996 et est située dans la ville de Zurich. L'entreprise a été gérée dans un premier temps sous forme de société individuelle et depuis 2000 sous forme de Sarl. Tout a commencé avec un semoir direct John Deere. Petit à petit, l'offre de prestations s'est élargie. Aujourd'hui notre travail porte essentiellement sur le compost, l'entretien des paysages, les semis, le service hivernal et diverses tâches à l'intention d'organismes publics. Quatre collaborateurs fixes ainsi que quelques saisonniers sont employés dans notre agro-entreprise.



Signalement

Naissance 1966
Etat civil Marié avec Inge Kuhn, trois enfants adultes
Formation Brevet fédéral d'agriculteur
Etapas Sapeur-pompier professionnel à l'aéroport de Zurich de 1992 à 2007
Exploitation agricole Grandes cultures et vaches allaitantes sur 26 ha
Hobbys Balades en vélos, EHC Kloten, skier
Adresse Seebacherstrasse 370
 8052 Zürich
Internet www.kuhn.ch

Le réseau d'agro-entrepreneurs Suisse m'offre la possibilité d'échanger avec des collègues à un niveau interrégional. Pour moi, il est important que l'Association représente les intérêts des membres envers les milieux politiques, la société en général, les fournisseurs et les autres secteurs économiques.

Dans le comité d'Agro-entrepreneurs Suisse, je me considère comme un représentant des petites et moyennes entreprises.

Projets en cours

Le secrétariat et le comité d'Agro-entrepreneurs Suisse travaillent actuellement sur de nombreux projets afin d'exercer une influence positive sur les conditions cadres applicables aux entrepreneurs de travaux agricoles.

Des sujets politiques tels que **l'aménagement du territoire** ou les législations de la circulation sur routes sont des préoccupations constantes. Surtout en ce qui concerne le « porte-à-faux avant », l'influence d'Agro-entrepreneurs Suisse a probablement ouvert la voie à une réglementation à la fois applicable dans la pratique et plus sûre, dont le secteur a un besoin urgent.

Sous l'égide de l'Office fédéral de l'agriculture, nous avons contribué à l'élaboration d'une charte visant à promouvoir la **numérisation dans le secteur agroalimentaire** au sein d'un groupe de base composé de différents acteurs clés du secteur.

Plusieurs représentants d'Agro-entrepreneurs Suisse sont également impliqués dans des projets sur des questions environnementales telles que la **protection phytosanitaire** des cultures ou le **recyclage des plastiques d'enrubannage**.

En outre, notre association, tout comme chaque entreprise, est confrontée à des défis à caractère social. **L'acceptation de l'agriculture dans la population** est en baisse et le **recrutement de personnel approprié** devient de plus en plus difficile pour nos membres. Nous voulons contrer cela avec des actions ciblées dans le futur. L'apprentissage et la formation continue sont de ce fait des sujets importants pour nous.

Malheureusement, tous les efforts ne trouvent pas une récompense immédiate et tous ne sont pas toujours visibles pour nos membres. Néanmoins, l'engagement du comité et du personnel du secrétariat est énorme et ne pourra probablement pas se maintenir à ce niveau sans le recrutement de personnel supplémentaire.

Je tiens à souligner ici l'importance pour le secteur du travail bénévole du comité - du comité actuel, mais aussi de tous les anciens membres du comité d'Agro-entrepreneurs Suisse. **Cependant, pour un développement réussi de l'association, il est impératif que tous les membres, malgré la concurrence entre collègues, se battent ensemble pour les objectifs communs des agro-entrepreneurs.** rf ■

Ronny Peters - Nouveau stagiaire au secrétariat d'Agro-entrepreneurs Suisse

Dans le cadre de ses études en Agronomie, Ronny Peters effectuera un stage chez Agro-entrepreneurs Suisse dans les prochains mois. Dans son travail de fin d'étude, il analysera la faisabilité de l'introduction d'un label de qualité pour les agro-entreprises particulièrement professionnelles. Nous souhaitons Ronny la bienvenue et nous attendons avec intérêt une collaboration qui promet d'être passionnante.

- Ronny est né, le 16.01.1990 à Saint Vith (B)
- Il a grandi sur une exploitation agricole avec vaches laitières et vaches allaitantes
- Formation de base : Techniciens en agriculture depuis le mois de Mai 2008
- De septembre 2008 jusque septembre 2013, Ronny travaille en tant qu'aideant sur la ferme familiale
- De octobre 2013 à octobre 2016, il fait ses études de bachelier en Agronomie à l'université de Hohenheim (D)
- Depuis le mois d'octobre 2016, Ronny fait un master en sciences agronomiques avec une spécialisation sur les productions végétales
- Langues: Allemand, Français, Anglais



POUR VOS GRANDS PROJETS.

Si vous aimez relever des défis, vous avez besoin d'un partenaire solide et fiable. C'est pourquoi MOTOREX permet aux machines agricoles de donner leur meilleur, même dans les situations difficiles, grâce à un assortiment complet de lubrifiants et de matériels de première classe ainsi qu'à un excellent support technique. Faites confiance à un partenaire complètement engagé depuis 100 ans. www.motorex.com





Recyclage des films d'enrubannage

Au cours des deux dernières années, sous la direction de l'Union Suisse des Paysans (USP) et de l'association AgroCleanTech, des représentants des agriculteurs, des agro-entrepreneurs et des importateurs de films d'enrubannage ont organisé plusieurs ateliers et séances de travail pour réfléchir à l'amélioration du taux de recyclage des déchets de films d'enrubannage. Le projet vise avant tout à réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'inscrit dans le cadre de la protection du climat.

La Suisse produit annuellement quelque 6000 tonnes de déchets de matières plastiques sous forme de films d'enrubannage. Ces déchets, quoique recyclables, sont majoritairement brûlés dans les déchetteries ou les cimenteries. Un système basé sur la taxe anticipée de recyclage (TAR) offrirait une solution efficace pour améliorer le taux de recyclage, à condition que cette taxe soit consacrée à organiser la collecte et le recyclage des films utilisés. En Suisse le principe de la TAR est déjà en vigueur dans le cas des batteries, des emballages en aluminium, en fer-blanc et en PET, des appareils électriques et électroniques, ainsi que des jouets.

A la réunion du Comité d'Agro-entrepreneurs Suisse du 19 décembre 2017, Madame Fabienne Thomas et Monsieur Martin Rufer de l'USP ont été informés du projet et invités à signer une déclaration d'intention en faveur de l'amélioration du taux de recyclage des films d'enrubannage.

Après une discussion fort animée, le Comité d'Agro-entrepreneurs Suisse s'est cependant prononcé contre la signature d'une telle déclaration d'intention. La question de savoir si en Suisse la combustion des films dans les usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM) représente effectivement un gaspillage suboptimal mérite d'être approfondie. Selon les informations que nous avons recueillies, les débouchés des matériaux recyclés en provenance de plastiques d'enrubannage ont



Depuis l'avènement de la technique des balles d'ensilage à la fin des années 80, l'utilisation de films d'enrubannage a considérablement progressé.

connu une forte baisse au cours des derniers mois. Dans ces conditions nous considérons qu'il serait peu judicieux de poursuivre la campagne en faveur du recyclage des films de ce type. Pour nos agriculteurs et nos agro-entrepreneurs, le recyclage pourrait revenir sensiblement plus cher que l'élimination dans les règles de l'art en usine d'incinération.

Nous sommes tout à fait disposés à favoriser la mise en place d'un système de recyclage dès lors que les conditions suivantes seraient remplies :

- Le recyclage n'occasionne pas pour les agriculteurs et les agro-entrepreneurs des coûts supérieurs aux coûts d'élimination des films en usine d'incinération.
- Il existe un système de recyclage durable et viable à long terme qui ne repose pas sur un partenaire unique pour le recyclage et la logistique.
- Le système de financement appliqué doit être à même de répondre aux besoins de tous les utilisateurs. Nous craignons en effet que la TAR finisse par favoriser les importations directes de l'étranger, au détriment des importateurs suisses, qui sont, eux, contraints de facturer la TAR. Les utilisateurs pratiquant l'importation directe bénéficieraient en outre d'un avantage de compétitivité par rapport à ceux qui achètent leurs films en Suisse.

Par ailleurs il serait souhaitable que les matériaux recyclés puissent chaque fois que possible être réutilisés en Suisse.

Nous saluons la proposition de l'USP en faveur d'une solution par branche en matière de réduction des émissions de CO₂ et sommes clairement disposés à participer à l'élaboration d'un projet. Thomas Estermann se tiendra désormais aux côtés de Markus Schneider pour assister aux ateliers et aux séances de travail en tant que représentants d'Agro-entrepreneurs Suisse. rf ■

Votre opinion nous intéresse

Merci de nous faire part de votre avis au sujet du recyclage des films d'enrubannage et du projet de taxe anticipée de recyclage en écrivant à office@agro-lohnunternehmer.ch.

La Suisse produit annuellement quelque 6000 tonnes de déchets plastique en provenance des films d'enrubannage.

Image : mäd

Image : mäd



Nouvelles de la Confédération Européenne des Entrepreneurs de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers.

L'assemblée générale de la Ceettar, qui s'est tenue à Dublin le 11 janvier, a eu lieu le lendemain de la journée nationale des entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers d'Irlande. Huit pays étaient présents pour cette assemblée générale (Irlande, Royaume-Uni, Danemark, France, Belgique, Allemagne, Finlande, Italie) introduite conjointement par Klaus Pentzlin, le Président de la Ceettar, et Richie White, le Président de l'association des entrepreneurs de travaux agricoles irlandais FCI. Cette dernière a organisé la veille avec succès sa première journée nationale dédiée aux entrepreneurs, durant laquelle le commissaire européen Phil Hogan est intervenu par message vidéo pour souligner « l'importance des entrepreneurs de travaux agricoles pour une agriculture durable et compétitive ».

Tour de table

Le traditionnel tour de table qui marque chaque assemblée générale de la Ceettar a permis de faire un point sur l'actualité du secteur en Europe. Une actualité marquée par de mauvaises conditions météo qui ont impacté négativement l'activité des entrepreneurs et leur chiffre d'affaires.

Le transport est également un sujet d'actualité commun à de nombreux pays. « La législation sur les transports est vrai problème européen et des pays ont décidé de prendre le sujet à bras le corps et de mettre en place une action pour clarifier, adapter, améliorer des règles parfois périmées et souvent impossibles à suivre », commente Eric Drésin, le Directeur de la Ceettar. C'est un sujet sur lequel l'organisation européenne souhaite apporter une réflexion transnationale afin d'appuyer l'action des associations nationales.

En 2017, l'association irlandaise FCI, avec à sa tête un nouveau directeur en la personne de Michael Moroney, vise à renforcer le nombre de ses membres et son professionnalisme. Comme dans de nombreux autres pays européens, les entrepreneurs irlandais sont confrontés à des problématiques de transport et des modifications législatives récentes ont incité les agriculteurs irlandais à s'équiper en équipements de fertilisation, créant une distorsion de concurrence avec les entrepreneurs.

En **Belgique**, la législation liée au transport constitue une préoccupation majeure, avec des interprétations strictes et divergentes de la loi selon les régions.

Succès du Confex

Avec pour thème « Contracting - a vision for the future », la première journée nationale des entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers d'Irlande a eu lieu avec succès le 10 janvier à Dublin, la veille de l'assemblée générale de la Ceettar.

Organisé par l'association nationale FCI qui réunit environ 200 entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers du pays, cet événement a eu lieu au National Show Centre. Près de 700 participants entrepreneurs se sont déplacés pour cette première qui consistait en un mini salon d'une cinquantaine d'exposants de machines agricoles et en des conférences techniques. « Notre priorité est d'apporter un support professionnel à nos membres pour les aider dans leurs projets d'avenir », affirme Michael Moroney, le directeur de la FCI qui ajoute que cet événement aura désormais lieu tous les deux ans. Une première qui s'inspire d'événements similaires existant en Europe, notamment en Allemagne, au Danemark et aux Pays-bas.

En **France**, la loi de finances de fin 2017 a pénalisé les entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers, en haussant le plafond des prestations de service agricoles permis par les agriculteurs de 50 000 à 100 000 €, avec en parallèle une exonération fiscale pour les Cumas forestières. Si les prestations agricoles se portent bien, le secteur du bois-énergie souffre particulièrement. Du côté de l'**Italie**, les entrepreneurs souffrent d'un manque de rentabilité des investissements, les prix des services n'ayant pas évolué depuis des années. En **Finlande**, l'association nationale des entrepreneurs de travaux forestiers a réactualisé en 2017 un document de référence qui clarifie la propriété des données issues des machines forestières et, dans le domaine agricole, l'association a mis en place une base de données aidant les entrepreneurs à évaluer leur propre business par machine, moyennant un abonnement d'environ 30 €/mois/machine. En **Allemagne**, l'un des principaux thèmes d'actualité est le manque de main-d'oeuvre et la difficulté à recruter du personnel motivé et qualifié. Le **Danemark**, outre une météo exécrable pénalisant la santé financière des entrepreneurs, est marqué par un suréquipement en machines de ces derniers. Enfin, du côté du **Royaume-Uni**, un nouveau directeur, Duncan Russell, est arrivé à la tête de la NAAC, l'association nationale des entrepreneurs de travaux agricoles, ces derniers ayant rejoint l'Agri Brexit Coalition pour tenter d'y voir plus clair par rapport aux conséquences du Brexit sur leur métier.

Depuis juin 2017, les principales activités de la Ceettar ont porté sur l'ABS sur les tracteurs, le Big Data et la biomasse. En ce qui concerne le dossier de l'ABS, l'action forte de lobbying menée avec les autres associations du secteur depuis 18 mois a permis d'obtenir le retrait de la proposition initiale de la Commission d'obliger chaque nouveau tracteur pouvant rouler au-delà de 40 km/h à être équipé de l'ABS. « En matière de Big Data, la Ceettar travaille avec tout le secteur à l'établissement d'un code de conduite européen qui devrait être adopté d'ici février 2018 », précise Klaus Pentzlin. Il ajoute que la Ceettar est totalement engagée dans la réforme de la PAC en cours de préparation. La Commission conduit actuellement une étude d'impact menée suite à sa communication du 29 novembre dernier. La fenêtre de tir est courte puisqu'en juin la proposition législative sera publiée. « C'est maintenant qu'il faut agir pour obtenir la reconnaissance que les entrepreneurs méritent », estime Klaus Pentzlin à propos de ce chantier sur la réforme de la PAC.

Eric Drésin ■



Swiss Expo Lausanne



Du 10 au 13 janvier, nous avons participé à la Swiss Expo à Lausanne. L'ARETA qui y est présent chaque année, nous avons demandé de participer en tant que co-exposant sur leur stand. Nous avons profité de l'occasion pour soigner nos bons contacts avec les entrepreneurs de la Romandie et faire de la pub pour gagner davantage de membres dans cette région. Romain Fonk a fait une présentation sur la vision et les missions d'Agro-entrepreneurs Suisse à l'assemblée générale de l'ARETA le 10 janvier.

Le 11 janvier, le comité d'Agro-entrepreneurs Suisse s'est réuni à Lausanne pour préparer quelques sujets importants de la prochaine assemblée générale. Nous remercions les membres du conseil d'ARETA pour la bonne coopération. rf ■



Remorques de transport agricoles

Cours sur les remorques – prochainement en Romandie ?

Le vendredi 26 janvier a eu lieu notre cours sur les remorques de transport agricoles. Après le désistement, peu avant la fin de l'année dernière, du conférencier initialement prévu, Peter Meier, les organisateurs, en l'occurrence Rolf Haller, Marlis Biland et Roger Stirnimann, ont employé les grands moyens pour lui trouver de dignes remplaçants. C'est ainsi que Stefan Marti d'Agrotec Suisse, Erich Jenny de la Walter Marolf AG et Paul Burkhardt de Wabco Schweiz GmbH ont brillamment repris le flambeau et ont fait preuve d'une compétence absolument remarquable. A cette occasion nous aimerions réitérer nos remerciements pour cette intervention au pied levé et le dévouement dont ils ont fait preuve.

Environ 35 participants s'étaient inscrits à ce cours. Outre des agro-entrepreneurs, des policiers et quelques responsables des services cantonaux des automobiles s'étaient également retrouvés sur le terrain de Serco Landtechnik AG à Oberbipp.

Le cours a débuté par un exposé sur le cadre légal et les spécificités des convois de transport agricoles. Avant

d'aborder la suite, consacrée à la thématique des dispositifs d'attelage et des trains de roulement, Gerald Kopold de la société Fliegl a exposé brièvement les difficultés rencontrées par les constructeurs de machines agricoles pour se conformer aux nouveaux règlements de l'UE.

Après la pause de midi, le cours a enchaîné sur la problématique des freins de remorques avec deux courts exposés consacrés aux freins hydrauliques et aux freins pneumatiques. Hans Wagner, après avoir présenté le nouveau banc d'essai des freins de Serco Landtechnik AG, a fait une démonstration sur la manière correcte de régler les freins. Il arrive malheureusement que des remorques neuves sortent d'usine avec des freins mal réglés. C'est pourquoi il est recommandé de contrôler dans la mesure du possible le réglage des freins après une période de « rodage ».

Le cours s'est terminé sur une petite démonstration pratique, au cours de laquelle Rolf Haller a effectué un freinage d'urgence avec son convoi, composé d'un tracteur et de deux remorques, qui roulait à 40 km/h. La première fois le convoi était dépourvu du système électronique de freinage EBS. Le deuxième essai, effectué avec le système EBS, a illustré la capacité de ce dernier à améliorer la réponse des freins, donc à réduire la distance de freinage. Pendant le freinage le convoi s'est avéré beaucoup plus stable lorsqu'il était équipé du système EBS. rf ■



Formation sur les freins pneumatiques

Les 16 et 17 janvier, deux formations sur le freinage pneumatique ont été organisées par Wabco Schweiz GmbH. Dans cette formation avec reconnaissance OACP, les connaissances sur la technique des freins pneumatiques ont été rafraîchies et élargies. Il y avait au total 20 participants d'Agro-entrepreneurs Suisse. rf ■



1. Journée d'information des Agro-entrepreneurs

Au total, 81 participants ont pris part à la journée d'information sur le thème de la « circulation routière » chez Agro-Technik Zulliger à Hüswil. Les thèmes de la matinée étaient entre autres les développements des exigences légales dans la circulation routière (présenté par Aldo Rui, directeur de l'ASETA) ou les différences entre agriculture et commerce dans la circulation routière (présenté par Markus Meier, ASTAG - Président de la section Argovie). Le Professeur Heinz Bernhardt de l'Université technique de Munich a présenté la structure de base de la logistique agricole et les aspects juridiques en Allemagne.

Après la présentation de la gamme de produits de la société Strautmann, l'après-midi a été consacré à la question « camion ou tracteur? ». Thomas Haller, Daniel Bolliger et Toni Schaller ont échangé leurs points de vue sur les avantages et les inconvénients de l'utilisation des camions dans les entreprises de travaux agricoles. Willi Signer de Matzingen, qui a converti un camion standard en tracteur agricole, immatriculé en vert, pour la société Schaller, s'est également joint à cette conversation.

Nous tenons ainsi à remercier tous les intervenants de la journée ainsi que toute l'entreprise Agro-Technik Zulliger pour leur excellente collaboration. rf ■





Nouveaux membres

Nous avons le plaisir de vous présenter quatre nouveaux adhérents à Agro-entrepreneurs Suisse :



Gerwald Stieger, 9463 Oberriet

www.stieger-unternehmen.ch

Principales prestations

Récolte d'herbe, battage, transports divers service hivernal, transports de lait

Pourquoi être devenu membre

Pour être mieux informé des évolutions du marché et échanger avec des collègues.



Four Team GmbH, 5742 Kölliken

www.fourteam.ch

Principales prestations

Semis, fauchage, transport et épandage des engrais de ferme, service hivernal

Pourquoi être devenu membre

Pour nous tenir au courant des récentes évolutions des techniques agricoles et de la réglementation en matière de sécurité, surtout dans les domaines des transports sur route et des travaux de préparation des sols et de récolte. Nous sommes bien sûr également intéressés par les cours de formation proposés et serions heureux de pouvoir nous entretenir avec des confrères.



Manfred Bracher

Manfred Bracher, 3412 Heimiswil

Nous sommes une agro-entreprise dans la région du Bas-Emmental.

Pourquoi être devenu membre

Travail du sol, semis, protection phytosanitaire, fauchage, entretien des haies et des bordures, débroussaillage des talus

Pourquoi être devenu membre

Je pense que les agro-entrepreneurs ont besoin d'une association forte et représentative pour défendre efficacement leurs intérêts.



Philipp Steinemann (à gauche), David Steinemann

David Steinemann, 2072 Saint-Blaise

www.levillaret.ch

Principales prestations

Travail du sol, semis de céréales, semis monograin, soins aux cultures et entretien des zones de protection de la nature, service hivernal

Pourquoi être devenu membre

Pour s'inspirer du savoir-faire et des connaissances des agro-entrepreneurs désireux d'innover.

mb ■

Nouveaux partenaires sponsors

Soyez bienvenus ! Nous nous réjouissons à travailler ensemble avec les nouveaux partenaires sponsors suivants :

Diamant
Argent
Bronze
Contrat cadre

Robert Aebi AG
apollo Vredestein Schweiz AG
KRONI Mineralstoffe AG
Hoelzle AG



Robert Aebi Landtechnik AG

Riethofstrasse 100, 8105 Regensdorf
www.robert-aebi-landtechnik.ch

Robert Aebi Landtechnik AG est l'importateur général des machines agricoles et forestières John Deere pour l'ensemble de la Suisse et des tondeuses et tracteurs d'entretien des espaces verts John Deere pour la Suisse alémanique.

Voir également « Pleins feux sur les sponsors » à la page 25



Vredestein Schweiz AG

Mellingerstrasse 2A, 5400 Baden
www.vredestein.ch

Les pneus Vredestein sont classés au plus haut niveau parmi les marques haut de gamme du fait de leurs excellents résultats à l'issue d'une série de tests.



Hoelzle AG

Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon
www.hoelzle.ch

Si vous avez besoin d'un spécialiste en électricité sur véhicules, vous êtes au bon endroit chez Hoelzle avec plus de 65 ans d'expérience, plus de 6500 clients satisfaits et plus de 10 000 pièces électriques les plus utilisées en stock, l'entreprise est leader dans ce domaine. Nombreux ateliers de machines agricoles apprécient les conseils d'experts, le service de livraison rapide et la vaste gamme de feux de Hoelzle, en particulier la grande sélection de projecteurs de travail à LED.



KRONI Mineralstoffe AG

Industriestrasse 19, 9450 Altstätten
www.kroni.ch

Votre spécialiste pour les agents d'ensilage - qu'il s'agisse d'acides ou de bactéries lactiques, nous avons le produit correspondant à vos besoins. Chez nous, vous trouverez des offres avantageuses spécialement adaptées à votre activité de travaux agricoles. Nous sommes fiers de sponsoriser l'association Lohnunternehmer Schweiz et nous nous réjouissons de coopérer avec vous.

mb ■



Agro-entrepreneurs – Définition, vision et mission

Définition de l'Agro-entrepreneur

Le groupe de travail, constitué de Willi Zollinger, Nicolas Pavillard, Roger Stirnimann et Marlis Biland a retravaillé les statuts afin de les proposer à la discussion et à l'approbation de l'assemblée générale 2018. Aussi la définition de l'agro-entreprise et la vision et mission de notre association ont été remaniées par le groupe de travail et reformulées par Romain Fonk.

Les agro-entrepreneurs font partie intégrante de l'agriculture productive et de la production alimentaire suisse et participent à ce titre d'une manière essentielle à la sécurité alimentaire. En tant que maillon important du secteur primaire, ils contribuent pour une large part à la réussite économique de l'agriculture suisse.

Les agro-entrepreneurs offrent contre rémunération des prestations professionnelles à des exploitations agricoles et constituent, parallèlement aux cercles de machines et aux communautés de machines, une alternative à la mécanisation individuelle.

L'objectif d'une agro-entreprise est d'assister ses clients en mettant à leur disposition un personnel qualifié et des machines performantes. Les agro-entrepreneurs disposent à cet effet d'un parc de machines modernes qui leur permettent d'effectuer des travaux pour leurs clients de manière flexible et dans les meilleurs délais.

Les machines d'une agro-entreprise sont remplacées assez fréquemment, en raison de leur utilisation annuelle élevée et de la parfaite fiabilité exigée. Par conséquent, les agro-entrepreneurs sont souvent équipés des technologies les plus récentes. Ils sont de ce fait aussi des précurseurs dans l'utilisation des applications numériques, qui contribuent à la préservation des ressources. Les agro-entrepreneurs mettent à la disposition de tous les agriculteurs des techniques modernes et respectueuses de l'environnement et cela à des coûts avantageux.

L'offre des agro-entrepreneurs porte principalement sur les prestations agricoles directement liées à la production alimentaire et fourragère tributaire du sol. Parmi les autres domaines d'activité on peut citer notamment les travaux au service des communes, l'entretien des paysages et des cours d'eau ou les mesures de remise en culture. En ce qui concerne les activités non agricoles, certains agro-entrepreneurs sont parfois en concurrence avec les entreprises du secteur artisanal et commercial classique et relèvent alors des mêmes conditions cadre.

Image : Simon Möri



Les agro-entrepreneurs mettent à la disposition de tous les agriculteurs des techniques modernes et respectueuses de l'environnement et cela à des coûts avantageux.

Image : Marlis Biland



Nous assistons nos membres en leur proposant des cours et formations intéressantes

Image : Romain Fonk



Agro-entrepreneurs Suisse favorise les échanges entre membres et organisations partenaires et attache une grande importance à l'équité et à la loyauté entre les différents acteurs du marché.



Vision et mission d'Agro-entrepreneurs Suisse

Nous sommes une organisation professionnelle qui s'adresse à toutes les agro-entreprises de Suisse.

Représentation des intérêts

- ✓ Nous nous engageons pour la reconnaissance des agro-entrepreneurs en tant que partie intégrante de l'agriculture productive. Maillon important de la production alimentaire suisse, nous contribuons de manière essentielle à la réussite économique de l'agriculture suisse et par conséquent à la sécurité alimentaire.
- ✓ Nous nous engageons par ailleurs pour le maintien d'un cadre économique et politique solide, nécessaire au développement durable des agro-entreprises. A cet égard, notre action est tout particulièrement centrée sur l'aménagement du territoire, la législation sur la circulation routière et la législation sur le travail.

Information, conseil et formation complémentaire

- ✓ En leur fournissant informations et conseils nous aidons nos membres à anticiper les défis et opportunités qu'offre le marché, les nouvelles technologies, la numérisation et l'optimisation des processus.
- ✓ Nous permettons à nos membres d'être plus performants et plus professionnels dans la prise en charge de leurs clients. Qualité, respect de l'environnement et sécurité des prestations sont au cœur de nos préoccupations.
- ✓ Nous assistons nos membres en leur proposant des formations complémentaires et des prestations d'assistance et conseil dans le cadre de leurs activités opérationnelles et leurs décisions stratégiques.
- ✓ Encourager le professionnalisme dans toutes les fonctions et à tous les niveaux est un objectif clé d'Agro-entrepreneurs Suisse.
- ✓ En matière de communication, nous utilisons des plates-formes modernes et fonctionnelles adaptées aux différents groupes cibles.

Image et acceptation sociale

- ✓ Nous communiquons sur les plus-values économiques, écologiques et sociales réalisées par les agro-entrepreneurs dans le cadre de leur activité auprès du monde agricole, de la population en général, ainsi que de l'administration et des responsables politiques.
- ✓ Agro-entrepreneurs Suisse s'emploie à faire en sorte que les prestations des membres soient dans toute la mesure du possible effectuées dans le respect de

l'environnement. La protection des sols ainsi que de la faune et de la flore constitue pour nous une condition essentielle pour le caractère durable de l'activité d'agro-entrepreneur.

- ✓ En s'attachant à soigner l'image de la profession, Agro-entrepreneurs Suisse contribue à renforcer l'attractivité de celle-ci, ainsi que des professions qui y sont associés. Une bonne image et des conditions de travail attrayantes sont pour nous des facteurs clés pour recruter et conserver dans la durée un personnel qualifié.

Mise en place de réseaux

- ✓ Nous nous efforçons de favoriser un dialogue constructif avec les autres partenaires du marché, les administrations ainsi qu'avec les organismes, tant au niveau national qu'international, qui poursuivent des objectifs similaires.
- ✓ Nous favorisons les échanges entre membres ainsi qu'avec nos organisations partenaires. Par ailleurs, nous attachons une grande importance à l'équité et à la loyauté entre les différents acteurs du marché.

Perception de la profession à l'extérieur

- ✓ Agro-entrepreneurs Suisse représente sans distinction tous les membres de l'ensemble de la Suisse. Tous bénéficient de la même offre et des mêmes conditions. L'adhésion à Agro-entrepreneurs Suisse s'avère profitable pour chacun de ses membres.
- ✓ Chaque collaborateur des entreprises membres doit être informé des avantages de l'adhésion et devenir un ambassadeur actif auprès des différentes parties prenantes.
- ✓ Dans leurs fonctions respectives, les membres du Comité tout comme les collaborateurs du Secrétariat agissent toujours dans l'intérêt de l'association et de ses membres et non pas dans leur intérêt personnel.

Finances

- ✓ Agro-entrepreneurs Suisse est une association à but non lucratif, financée par les cotisations de ses membres, les revenus du sponsoring et les prestations qu'elle fournit.
- ✓ Nous gérons nos finances avec le plus grand soin et notre démarche vise toujours à assurer pour nos membres une création de valeur durable. rf ■

Importance du leasing pour financer l'achat de machines agricoles en Suisse

Les exploitations agricoles suisses font face à d'importants défis lorsqu'elles décident de s'agrandir. La baisse des prix à la production, et le manque de liquidités qui en résulte, les incite de manière croissante à recourir au crédit-bail. L'auteur Christoph Hadorn, dans son mémoire de fin d'études d'agrotechnicien ES, a eu l'occasion d'étudier le rôle du crédit-bail dans l'agriculture suisse, avec l'appui de l'association Agro-entrepreneurs Suisse.

Dans une opération de crédit-bail (également appelé location-financement ou finance lease en anglais), le bailleur transfère le risque d'investissement au preneur. La location-financement ne doit pas être confondue avec la location-exploitation (location simple ou operating lease en anglais), pratiquée surtout dans le commerce des automobiles, où elle peut être assortie d'un certain nombre de services : assurances, entretien et réparations, etc.

Base de calcul

Le mémoire compare les effets, sur le plan financier et économique, entre une opération de crédit-bail et l'achat sur fonds propres pour acquérir un tracteur de 110 kW d'une valeur nette de CHF 130 000. Différentes options de crédit-bail ont été étudiées à l'aide de l'outil de calcul mis à disposition par la banque Raiffeisen. A des fins de comparaison entre les coûts induits en cas de crédit-bail et ceux supportés en cas d'achat sur fonds propres, nous nous sommes fondés sur le rapport « Coûts machines » d'Agroscope.

Un crédit-bail n'en exige pas moins une certaine liquidité

L'enquête réalisée dans le cadre du mémoire a révélé que lorsqu'ils manquaient de liquidités 76 % des dirigeants d'entreprise interrogés faisaient appel au crédit-bail. Les calculs ont cependant montré que le recours au crédit-bail ne permettait pas d'améliorer la liquidité à coup sûr. A titre d'exemple, le Tableau 1 compare les coûts entre achat sur fonds propres et financement par crédit-bail sur une période égale à la durée du contrat de crédit-bail. En cas d'achat il faut mettre immédiatement sur la table les CHF 130 000 correspondant au prix du tracteur, auxquels vient s'ajouter une somme annuelle moyenne de CHF 17 300 calculée sur toute la période d'amortissement de 15 ans. En cas de financement par crédit-bail en revanche, les seules sommes à payer sont les coûts effectifs liés aux amortissements et aux intérêts, soit CHF 34 500 par an.

Des coûts élevés par unité de travail si l'utilisation annuelle est faible

Financer l'acquisition d'un tracteur par crédit-bail ne peut s'envisager sans réfléchir à l'utilisation annuelle prévisible. Comme il ressort de la figure 1, ce n'est qu'à partir de 1000 heures que les coûts par unité de travail commencent à converger entre les deux formules de financement envisagées. Un tracteur financé par crédit-bail génère des coûts par unité de travail clairement supérieurs tant que son utilisation annuelle reste faible. L'explication réside dans le fait que les loyers du crédit-bail représentent un important coût fixe qui, faute d'un nombre suffisant d'unités de travail en contrepartie, devient prohibitif au point de compromettre la compétitivité de l'entreprise.

L'utilisation annuelle prévisible de la machine est donc un facteur clé, dont il faut impérativement tenir compte avant de s'engager dans une opération de crédit-bail. Si les perspectives concernant l'utilisation annuelle sont bonnes, il faut viser une durée contractuelle réduite, ne serait-ce que pour profiter d'un taux d'intérêt légèrement plus bas.

Figure 1 : Comparatif des coûts par unité de travail entre achat et crédit-bail

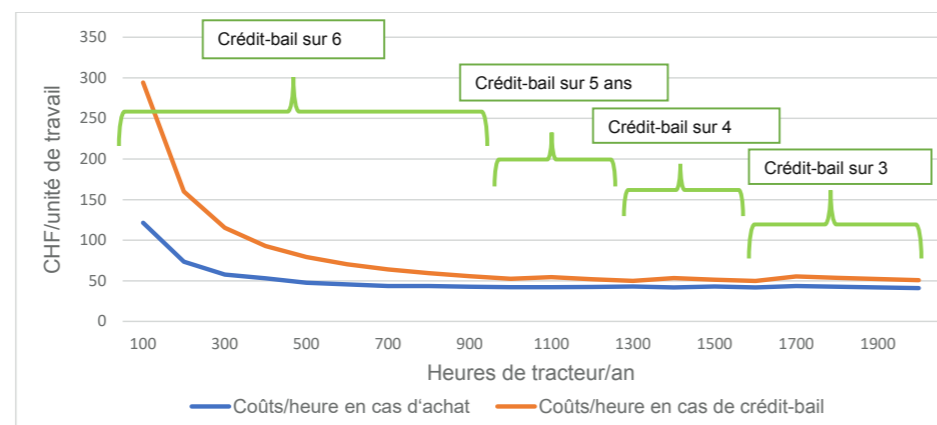


Tableau 1 : Exemple de calcul

	Achat sur fonds propres	Financement par crédit-bail
Prix d'achat (net)	CHF 130 000	CHF 130 000
Intérêts	0,5 %	6,2 % jusqu'à l'échéance du contrat de crédit-bail, puis 0,5 % pour la valeur résiduelle
Durée d'amortissement	15 ans	15 ans
Amortissement	CHF 7000 (amortissement linéaire)	CHF 24 000 (correspond aux montants des loyers). La machine est amortie jusqu'à sa valeur résiduelle pendant la durée de 6 ans du contrat de crédit-bail.
Total coûts fixes	CHF 9500	CHF 26 800
Total coûts variables	CHF 26 par unité de travail	CHF 26 par unité de travail
Total coûts annuels	CHF 17 300	CHF 34 500

Comme le montre la figure 2, dans le cas du crédit-bail les coûts baissent sensiblement à l'échéance du contrat. Si on totalise les coûts sur la durée d'utilisation totale du tracteur, on constate que le crédit-bail revient plus de 15 % plus cher que l'achat jusqu'à une utilisation de 300 h/an. Jusqu'à environ 600 h/an l'écart n'est plus que de 5 %, pour atteindre 1 % au-delà de 600 h/an.

Avant de signer un contrat de crédit-bail, il faut donc s'assurer d'avoir un carnet de commandes assez garni pour dégager un bénéfice suffisant et être en mesure d'honorer les échéances. N'oublions pas qu'en cas de non-paiement des loyers, la société de crédit-bail est en droit de reprendre la machine sans autre forme de procès.

Bien réfléchir avant de s'engager dans un crédit-bail

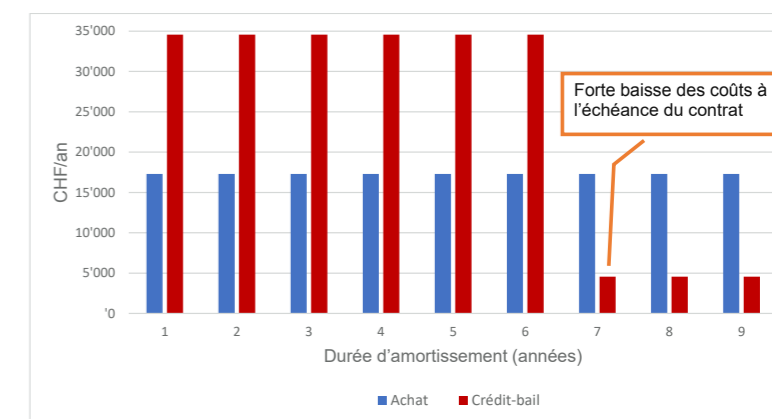
Le crédit-bail est un mode de financement souple, à même de répondre aux besoins individuels de chaque client. Son principal avantage est qu'il permet de financer une nouvelle acquisition à 100 %. Pour une entreprise ayant un bon cash-flow mais disposant de peu de fonds propres, le crédit-bail constitue un bon moyen pour dégager une certaine marge de manœuvre financière. Par rapport au crédit d'investissement, cette forme de financement génère moins de contraintes de gestion et a l'avantage d'être plus facilement mobilisable. En dépit de ces arguments favorables, il est important de bien peser le pour et le contre avant de signer un contrat de crédit-bail, sachant qu'il faut pouvoir compter sur une bonne liquidité au moins jusqu'à l'échéance du contrat pour être assuré de pouvoir honorer les loyers.

Un inconvénient du crédit-bail est que les taux d'intérêt ne figurent sur le contrat qu'à la demande expresse du client. Le preneur de bail n'est donc pas toujours bien informé du montant des intérêts qu'il paye. Les intérêts sont d'autant plus élevés que la durée du contrat est longue et que les aléas économiques sont importants (> 6 %). Par ailleurs le crédit-bail ne permet pas toujours de bénéficier des remises qu'il aurait été possible de négocier en cas d'achat. Un autre inconvénient est qu'il faut attendre l'échéance du bail pour devenir propriétaire de l'objet du contrat. Si le preneur de bail souhaite revendre la machine avant l'échéance, il lui faut obtenir l'accord du propriétaire. La société de crédit-bail va donc répercuter sur le preneur de bail les coûts administratifs engendrés par ces démarches.

Si l'on prend exclusivement en compte les coûts par unité de travail, le crédit-bail apparaît comme une forme de financement séduisante, mais lorsque l'utilisation annuelle de la machine est



Figure 2 : Comparaison des coûts annuels dans le cas d'une machine utilisée 300 heures par an



importante, une différence de quelques francs va quand même se traduire par des différences sensibles entre crédit-bail et achat sur fonds propres au niveau des coûts annuels. Il ne faut pas non plus occulter les frais annexes comme l'assurance obligatoire (généralement tous risques), l'obligation de s'adresser à l'atelier spécifié dans le contrat, etc., qui viennent grever le coût total de l'opération.

En dépit de toutes les réserves qu'on peut formuler à l'égard du crédit-bail, le financement d'une acquisition par ce biais peut être clairement justifié, à condition que la nouvelle machine permette vraiment de rendre le travail plus efficient et plus rentable. La situation est optimale lorsqu'on est assuré de disposer d'un carnet de commandes bien garni, au moins jusqu'à l'échéance du bail, pour être toujours en mesure de faire face au paiement des loyers et autres engagements en relation avec le contrat.

Quoi qu'il en soit, la forme de financement – crédit-bail, achat sur fonds propres ou prêt personnel – doit être adaptée à la nature de l'entreprise. Chaque dirigeant d'entreprise a intérêt à s'informer sur les différentes options qui s'offrent à lui, afin de choisir la forme de financement la mieux adaptée à sa situation et à celle de son entreprise.



Taux d'imposition applicables aux agro-entreprises assujetties à la TVA

Tableau du taux d'imposition 01.01.2018
(restitue la version du décembre 2016)

Travaux	Taux
Travail du sol/semis	
Travail du sol primaire (charrue, chisel etc.)	2,5 %
Travail du sol secondaire (herse rotative à axes verticaux, rototiller etc.)	2,5 %
Semis traditionnels, semis directs, semis sous litière, semis sous bandes fraisées (semences comprises)	2,5 %
Plantation de pommes de terre (plants compris)	2,5 %
Fertilisation/protection des plantes	
Épandage, dans les champs du client, de fumier ou de lisier provenant de l'exploitation de celui-ci (à la demande et pour le compte du propriétaire terrien)	2,5 %
Épandage d'engrais minéraux ou de chaux dans les champs (à la demande et pour le compte du propriétaire terrien)	2,5 %
Chargement d'écumes de sucrerie en bord de champ et épandage de celles-ci dans les champs (à la demande et pour le compte du propriétaire terrien)	2,5 %
Chargement de compost en bord de champ et épandage de celui-ci dans les champs (à la demande et pour le compte du propriétaire terrien)	2,5 %
Mesures de protection chimique : pulvérisation, produits phytosanitaires compris (à la demande et pour le compte du propriétaire terrien)	2,5 %
Mesures de désherbage mécanique : sarclage, binage, hersage etc.	2,5 %
Récolte	
Battage	
Battage de céréales, maïs et tournesols	2,5 %
Enlèvement du champ de la récolte de grains dans le cadre d'un contrat de battage	2,5 %
Récolte de fourrage sec/pressage de balles	
Fauchage, fanage, andainage d'herbe	2,5 %
Engrangement de fourrage sec à l'autochargeuse	2,5 %
Pressage de fourrage sec ou de paille (consommables compris)	2,5 %
Pressage de balles d'ensilage (consommables compris)	2,5 %
Pressage et enrubannage de balles d'ensilage (machines individuelles ou machine combinée, consommables compris)	2,5 %
Enrubannage de balles d'ensilage dans le cadre d'un contrat spécifique ¹⁾	7,7 %
Manutention et transport de balles d'ensilage dans le cadre d'un contrat de pressage/enrubannage	2,5 %
Ajout de conservateurs d'ensilage (dans le cadre d'un contrat de pressage/enrubannage)	2,5 %

Travaux	Taux
Hachage/ensilage	
Hachage d'herbe ou de maïs (ensileuse)	2,5 %
Enlèvement du champ de fourrage haché dans le cadre d'un contrat de hachage en employant son propre personnel	2,5 %
Enlèvement du champ de fourrage haché (éventuellement dans le cadre d'un contrat de hachage) en employant le personnel du client ²⁾	7,7 %
Récolte d'ensilage d'herbe à l'aide d'une autochargeuse à coupe courte	2,5 %
Transport pneumatique en silo-tour du produit haché dans le cadre d'un contrat de récolte et ensilage	2,5 %
Répartition et compactage en silo-couloir du produit haché dans le cadre d'un contrat de récolte et ensilage	2,5 %
Pressage et enrubannage de balles d'ensilage de maïs	2,5 %
Pressage en silo-boudin	2,5 %
Forfait d'installation pour chantier d'ensilage	2,5 %
Récolte de betteraves sucrières ou de pommes de terre	
Récolte de betteraves sucrières	2,5 %
Enlèvement de betteraves sucrières (dans le cadre du contrat de récolte)	2,5 %
Chargement de betteraves sucrières en bord de champ, nettoyage et enlèvement ³⁾	2,5 %
Récolte de pommes de terre	2,5 %
Enlèvement de pommes de terre (dans le cadre d'un contrat de récolte)	2,5 %
Transports	
Règle de base : les prestations pures de transport et de transbordement sont assujetties à la TVA au taux normal de 7,7 %	
Produits de récolte/balles	
Transport de produits de récolte jusqu'à l'entrepôt ou à l'atelier de transformation (hors contrat de récolte)	7,7 %
Chargement au champ de balles d'ensilage ou de paille et transport jusqu'à l'entrepôt (hors contrat de pressage/enrubannage)	7,7 %
Engrais de ferme/compost	
Curage d'une étable en stabulation libre et mise en tas du fumier dans la cour de la ferme	7,7 %
Transport de fumier ou de lisier depuis l'exploitation du client jusqu'à une autre exploitation	7,7 %
Épandage dans les champs du fumier ou du lisier provenant d'une exploitation non-agricole (ex. écuries) (à la demande et pour le compte du producteur du fumier ou du lisier)	7,7 %

Travaux	Taux
Engrais de ferme/compost (suite)	
Épandage dans les champs du fumier ou du lisier provenant d'une exploitation non-agricole (ex. écuries) (à la demande et pour le compte du propriétaire terrien)	2,5 %
Transport de matières compostables depuis le centre de collecte jusqu'à la plateforme de compostage	7,7 %
Épandage dans les champs du compost de la plateforme de compostage (à la demande et pour le compte de l'exploitant de la plateforme)	7,7 %
Épandage dans les champs du compost de la plateforme de compostage (à la demande et pour le compte du propriétaire terrien)	2,5 %
Biomasse destinée aux installations de biogaz et digestats produits	
Transport de fumier ou de lisier jusqu'à l'installation de biogaz (à la demande et pour le compte de l'exploitant de l'installation)	7,7 %
Transport de fumier ou de lisier jusqu'à l'installation de biogaz (à la demande et pour le compte du producteur du fumier ou du lisier)	7,7 %
Épandage dans les champs du digestat de l'installation de biogaz (à la demande et pour le compte de l'exploitant de l'installation)	7,7 %
Épandage dans les champs du digestat de l'installation de biogaz (à la demande et pour le compte du propriétaire terrien)	2,5 %
Alimentation en biomasse de l'installation de biogaz (à la demande et pour le compte de l'exploitant de l'installation)	7,7 %
Divers	
Acheminement de déchets de légumes (à la demande et pour le compte du producteur des déchets)	7,7 %
Déchargement de pulpes de betteraves du wagon et transport jusqu'à l'atelier de déshydratation ⁴⁾	7,7 %
Déchargement de pulpes de betteraves du wagon, transport et mise en silo ⁵⁾	2,5 %
Travaux pour le compte de clients non-agricoles	
Règle de base : les travaux pour le compte de communes, de sociétés privées ou de particuliers sont assujettis à la TVA au taux normal de 7,7 %	
Entretien des talus (déroussaillage, élagage etc.)	7,7 %
Service hivernal (déneigement, salage, sablage etc.)	7,7 %
Travaux forestiers	
Règle de base : les travaux forestiers pour le compte de tiers sont considérés comme des travaux non-agricoles et sont assujettis à ce titre à la TVA au taux normal de 7,7 %	

Travaux	Taux
Vente de produits de la propre production naturelle	
Paille/foin	0 %
Ensilage d'herbe ou de maïs	0 %
Produits des champs	0 %
Revente de produits (commerce)	
Paille/foin	2,5 %
Ensilage d'herbe ou de maïs	2,5 %
Produits des champs	2,5 %
Semences	2,5 %
Engrais/produits phytosanitaires	2,5 %
Conservateurs d'ensilage	2,5 %
Consommables (ficelles, feuilles d'enrubannage etc.)	7,7 %
Carburants ⁶⁾ / lubrifiants	7,7 %
Suppléments pour diesel ⁷⁾	2,5 / 7,7 %
Location de matériels	
Règle de base : la location de matériels est assujettie à la TVA au taux normal de 7,7 %	
Mise à disposition de main d'œuvre	
Règle de base : la mise à disposition de main d'œuvre est assujettie à la TVA au taux normal de 7,7 %	
Divers	
Séchage, nettoyage, mouture ou mélange de céréales	2,5 %
Séchage d'herbe	2,5 %
Prestations assurées à l'étranger	
Règle de base : les prestations assurées à l'étranger dans des champs situés à proximité de la frontière et exploités par des agriculteurs suisses, ne sont pas assujetties à la TVA (chiffre d'affaires à l'international)	

- 1) activité considérée comme travaux d'emballage
- 2) activité considérée comme location de machines
- 3) activité considérée comme transformation de produits alimentaires ou fourragers à cause de la prestation de nettoyage
- 4) activité considérée comme pure prestation de transport
- 5) activité considérée comme transformation de produits fourragers
- 6) lorsque le carburant est facturé séparément, le taux applicable est celui de la prestation proprement dite (le taux réduit de 2,5 % est donc également possible)
- 7) selon le taux d'imposition applicable à la prestation



Système modulaire « CARGO » contre remorque porte-caissons « multi-bennes »

Les matières transportées dans le cadre des activités agricoles sont extrêmement variées. Les produits, liquides ou le plus souvent solides, ont des caractéristiques et surtout des densités relatives différentes, d'où la grande diversité des véhicules utilisés. En raison des contraintes budgétaires, de nombreuses entreprises s'intéressent aux châssis modulaires ou remorques porte-caissons, qui permettent d'adapter la superstructure en fonction de la nature des produits à transporter. Après une rapide présentation des deux systèmes, nous allons comparer leurs avantages et leurs inconvénients respectifs.

Image : Joskin



Que ce soit avec le système modulaire « cargo » ou avec la remorque porte-caissons, les superstructures interchangeables permettent d'utiliser le train roulant toute l'année.

La possibilité d'utiliser un seul train roulant avec différentes superstructures permet d'atteindre une utilisation annuelle extrêmement élevée. Avant d'acheter un équipement neuf, il est important de veiller à la qualité des composants, surtout en ce qui concerne les essieux, les freins et les pneumatiques. Pour les applications qui alternent fréquemment entre champ et route, l'acquisition d'un système de télégonflage doit être sérieusement envisagée. Un tel système permet de ménager les sols lorsqu'on roule dans les champs, et d'économiser du carburant sur la route.

Les **systèmes modulaires type « cargo »** se distinguent généralement par un bon rapport entre poids à vide et charge utile. La grande diversité des superstructures (épanneur, hacheur, benne basculante, citerne etc.), fait que le train roulant est utilisé toute l'année. Le changement de superstructure est normalement l'affaire d'une demi-heure, surtout si une deuxième personne est présente pour aider et diriger le conducteur. Les superstructures sont généralement arrimées manuellement à l'aide d'un système « à verrou tournant », ou « Twistlock ». A noter l'importante aire de stockage nécessaire pour entreposer les différentes superstructures. Il est juste regrettable que les superstructures et les trains de roulement de différents constructeurs soient souvent incompatibles entre eux. Les systèmes d'arrimage et leurs emplacements ne sont pas normalisés, chaque constructeur utilisant un système spécifique.

Les **remorques porte-caissons** ont généralement un poids à vide élevé et de ce fait une charge utile plus faible. Le système est néanmoins très apprécié car il permet d'utiliser un grand nombre de conteneurs avec un seul train roulant. La superstructure est facile à monter ou à déposer, ce qui permet de changer de conteneur en très peu de temps. Ces remorques sont surtout utilisées pour des travaux où les conteneurs sont remplis sur place.

En raison de leurs béquilles qui font saillie latéralement, les superstructures déposées sont plus encombrantes que les véhicules traditionnels ou les conteneurs.



Pour les systèmes modulaires, les superstructures sont déposées sur des béquilles solides.



Les superstructures sont généralement arrimées manuellement à l'aide d'un système « à verrou tournant », ou « Twistlock ».

Compte tenu des grandes quantités d'huile nécessaires, les véhicules de grande taille possèdent généralement leur propre hydraulique de bord. Grâce à une télécommande par radio, la potence avec son crochet peut être commandée même depuis l'extérieur de la cabine, une possibilité utile surtout dans les bâtiments étroits ou bas de plafond, pour observer les différentes opérations (dépose, reprise, basculement).

La reprise d'un conteneur chargé peut s'accompagner de charges d'appui négatives. Les constructeurs proposent différentes solutions, en général un vérin de traction placé entre le véhicule tracteur et la remorque, pour empêcher le délestage excessif de l'essieu arrière du tracteur et améliorer ainsi sa stabilité. Le verrouillage du conteneur est généralement hydraulique.

Ce système de transport est capable de surmonter les goulots d'étranglement d'une chaîne de transport, éviter les temps d'attente et économiser des postes de chauffeurs. Les conteneurs sont le plus souvent déposés à proximité du



Image : Tammo Gläser



Image : Haller

Les conteneurs peuvent être transportés tant par un tracteur que par un camion, de sorte que les deux types de véhicules se complètent harmonieusement.

chantier pour être remplis au fur et à mesure, pendant que les conteneurs pleins sont évacués. De la sorte, le véhicule de transport est utilisé en permanence. Pour tirer le meilleur profit de la souplesse du système il faut disposer d'un nombre suffisant de conteneurs. Une autre possibilité intéressante est de pouvoir transporter les conteneurs au choix avec un tracteur ou un camion. Pour transporter des marchandises sur de longues distances, le camion est non seulement plus rapide que le tracteur, mais aussi plus économique, d'autant plus qu'il peut emmener un deuxième conteneur sur une remorque.

Un aspect primordial dans le choix d'une remorque porte-caisson est l'angle de soulèvement du conteneur. Pour pouvoir soulever un maximum de poids, il faut que le conteneur soit penché le moins possible, ce qui diminue en outre le risque de débordement de la charge. Le colza en particulier est très fluide et un angle supérieur à 30 ° devient vite problématique. Il est fortement recommandé d'observer une distance de sécurité suffisante par rapport au bord supérieur de la paroi arrière du conteneur.

Les remorques porte-caissons présentent une complexité technique supérieure et ont un prix plus élevé. Une bonne utilisation annuelle est donc indispensable, ce qui implique qu'on doit pouvoir assurer un grand nombre de transports différents.



Image : Benjamin Maillard

Les remorques porte caisson, aussi appelées « multi-bennes » sont surtout utilisées pour des travaux où les conteneurs sont remplis sur place.

L'angle de soulèvement doit impérativement être respecté lorsqu'on manipule une remorque porte-caissons.

Les produits en vrac, notamment le colza, sont plus ou moins fluides et risquent de déborder par-dessus la paroi du conteneur.



Conclusion

Chacun des systèmes représente une approche intéressante, avec ses points forts et ses faiblesses, mais on ne peut pas dire que l'un soit bon et l'autre mauvais. Il faut simplement qu'il corresponde aux besoins de l'entreprise qui l'utilise ! Globalement on peut dire que les systèmes modulaires, grâce à leur poids à vide réduit et à la possibilité de monter des pneumatiques plus grands, sont mieux adaptées à une utilisation dans les champs (superstructures avec épandeur de fumiers, hacheur etc.), tandis que les remorques porte-caissons jouent souvent le rôle de véhicule clé dans la logistique de transport de nombreuses entreprises. Les arguments en faveur de ce dernier mode de transport sont l'économie de véhicules, tracteurs et conducteurs compris, ainsi que la grande souplesse permise par les conteneurs.

Caisse mobile

Les superstructures ne sont généralement pas utilisables sur les trains de roulement d'autres fabricants. Les constructeurs appliquent leurs propres règles en ce qui concerne la nature et l'emplacement des dispositifs d'arrimage.

Le changement de superstructure peut mobiliser plusieurs personnes pendant une durée comprise entre 10 minutes et 2 heures, selon la complexité de la superstructure.

Difficile de revendre une superstructure si elle n'est pas accompagnée du train de roulement correspondant. En raison d'une faible compatibilité avec les trains de roulement d'autres constructeurs, les superstructures sont difficiles à vendre séparément.

Les superstructures nécessitant une prise de force restituée à l'arrière (ex. épandeurs de fumier) sont plus simples et plus économiques à réaliser sur une caisse mobile.

Pour ménager les sols il est possible sans problème de monter des pneumatiques plus grands (jusqu'à 1,50 m) sur le train de roulement.

Pour leur stabilité, les superstructures doivent être posées sur une surface consolidée plane. Une superstructure posée sur une surface inégale peut être dangereuse et sa reprise risque d'être compliquée.

En raison de leurs béquilles qui font saillie latéralement, les superstructures déposées sont plus encombrantes que les véhicules traditionnels ou les conteneurs.

Les superstructures ne peuvent être déposées qu'à vide.

Le faible poids à vide des caisses mobiles permet d'utiliser des tracteurs un peu plus légers.

Les essieux et les pneumatiques sont beaucoup moins sollicités que dans le cas d'une remorque porte-caissons, mais il est bien sûr hors de question de faire des économies sur les composants du train de roulement.

Poids à vide réduit, d'où une charge utile plus grande.

Prix moins élevés des châssis, mais plus élevés pour les superstructures (souvent fabriquées sur mesure).

Par rapport aux véhicules de transport traditionnels, les deux systèmes nécessitent un niveau de savoir-faire plus important pour l'utilisateur. Pour changer de superstructure il faut respecter scrupuleusement la séquence des opérations, et surtout ne pas oublier le verrouillage à la fin. Quel que soit le système, le changement de superstructure ne représente aucune difficulté pour un utilisateur expérimenté. rf ■

Remorque porte-caissons

Grande souplesse et bonne compatibilité des véhicules avec les différents conteneurs, dont la plupart sont normalisés. Cela permet une utilisation souple des superstructures, qui peuvent ainsi être transportées sur un camion ou en convoi avec un tracteur.

Une personne suffit généralement pour changer de conteneur en très peu de temps.

Le marché des conteneurs est très vaste, d'où des prix relativement bas et une grande offre de conteneurs d'occasion. Les remorques et les conteneurs utilisés sont relativement faciles à revendre.

Les prises de force reconstituées à l'arrière du conteneur sont difficiles à réaliser et impliquent des coûts élevés.

Une augmentation du diamètre des pneumatiques aurait pour effet d'augmenter l'angle de soulèvement des conteneurs. C'est pourquoi la taille des pneumatiques est généralement limitée à 1,25 m.

Grâce à leurs longerons les conteneurs roulants sont stables même sur un sol non consolidé et leur reprise peut s'effectuer sans problème.

Aucun encombrement supplémentaire n'est à prévoir pour déposer les conteneurs.

Les produits peuvent être laissés dans les conteneurs si leur nature le permet.

Le poids à vide élevé des remorques porte-caissons exige des véhicules tracteurs plus puissants. En outre la charge d'appui est impactée défavorablement lorsque le conteneur est soulevé, d'où la nécessité d'utiliser un tracteur plus lourd.

Le train de roulement est davantage sollicité dans le cas d'une remorque porte-caissons. Le chargement de conteneurs pleins engendre des contraintes extrêmes sur les essieux et les pneus arrière, d'où l'importance de ne pas lésiner sur la qualité des composants du véhicule.

Poids à vide élevé, d'où une charge utile moindre.

Prix d'achat élevé pour la remorque.



En agriculture comme en sylviculture on partage avec plaisir machines et savoir-faire : l'agro-entrepreneur Philipp Siegrist et l'entrepreneur forestier Andy Lisibach.

PhS Lohnunternehmen GmbH
Bergstrasse 22, 5736 Burg

Lisibach Forstunternehmung
Schneggenrain, 6215 Beromünster

Tél. 079 379 16 78 Philipp Siegrist
Tél. 079 319 62 34 Andy Lisibach

kontakt@phs-lohnunternehmen.ch
www.phs-lohnunternehmen.ch

Image : Thomas Moor

Agro-entreprise PhS Lohnunternehmen GmbH Entreprise forestière Lisibach Forstunternehmung –

deux entreprises, une seule gestion pour les machines et le personnel

Les sociétés PhS Lohnunternehmen GmbH de Philipp Siegrist, située à Burg AG, et Lisibach Forstunternehmung d'Andy Lisibach, située à Beromünster, fonctionnent sur la base d'une gestion des machines et du personnel définie d'un commun accord. Comment font-ils ?

Burg, une commune d'Argovie, domine la commune-centre de Menziken et le lac de Hallwil, à la frontière du canton de Lucerne. Le village compte un seul exploitant agricole à titre principal et un seul agro-entrepreneur : les frères Stephan et Philipp Siegrist. Stephan dirige l'exploitation familiale. Philipp est en location chez son frère avec son agro-entreprise. L'entreprise forestière d'Andy Lisibach se trouve à Beromünster LU, à 3,5 km environ à vol d'oiseau de là.

Un démarrage en 2003

Après une formation de forgeron et de mécanicien en machines agricoles, et après avoir effectué son école de recrues durant l'hiver 2002/2003, Philipp Siegrist a pu acquérir auprès d'une entreprise voisine un semoir à maïs. En même temps, l'entreprise lui a cédé la clientèle correspondante, ce qui représentait une surface d'environ 30 ha. « Cette acquisition a été le point de départ de la réalisation de mon rêve d'enfant. Comme j'ai grandi sur une exploitation agricole, j'ai pu louer le tracteur de mon père pour effectuer les semis », raconte-t-il. Le démarrage - en tant qu'activité annexe - a été réussi. A l'automne de la même année, j'ai ajouté un semoir combiné 3 mètres. « En 2004/2005, j'ai loué un tracteur plus gros, histoire de tâter un peu le terrain, et en 2006 j'ai acheté mon premier tracteur, car l'entreprise engrangeait de plus en plus de mandats. »

2008 a été marqué par le passage à la Sàrl. Dès lors Philipp Siegrist a commencé à travailler à cent pourcent dans l'entreprise. Dans le même temps, il a pu reprendre à un collègue l'activité culture fourragère (fauchage, andainage), au total 100 ha environ de surface à faucher et à andainer.

Le respect du sol dans les grandes cultures est un must pour Philipp Siegrist.



Grâce au service forestier assuré en commun, la charge de travail est mieux équilibrée.

Deux patrons, deux sites

Andy Lisibach s'est lancé à son propre compte en tant qu'entrepreneur forestier en 2009. Il a parfaitement réussi à s'implanter dans ce domaine. C'est ce qui a incité en 2010 les deux jeunes entrepreneurs à forger des plans sur la manière de mieux rentabiliser les investissements nécessaires dans les deux entreprises. « Nous nous sommes alors interrogés sur les conclusions à tirer : deux patrons, deux sites, mais une gestion commune du personnel et des machines ? », explique Philipp Siegrist. La solution suivante a été décidée ensemble : Les machines appartiennent toujours à une seule entreprise et elles sont louées à l'autre. Ainsi il apparaît toujours clairement à qui incombent les coûts. Pour ce qui est du personnel, les deux entreprises s'entraident sur la base d'un salaire horaire, ce qui est un gage de transparence et assure en même temps une grande liberté.

Le modèle collaboratif

Le modèle collaboratif fonctionne à la perfection depuis le début. La gamme des prestations n'a cessé de s'enrichir : service hivernal, protection phytosanitaire, paillage, transports et autres prestations s'y sont ajoutés. Dans le domaine forestier, les missions à la journée confiées à un agriculteur formé au bûcheronnage ont évolué vers un vrai emploi saisonnier. « Cette année, nous passerons au stade du poste fixe. Le titulaire du poste travaillera dans les deux entreprises », explique Philipp Siegrist.

La publicité à l'ère de la digitalisation

Nos deux entrepreneurs ont une idée bien à eux sur la manière de faire efficacement leur publicité à l'ère de la digitalisation : « Smartinfo avec bière et saucisse - voilà comment on fait chez nous ! Chaque printemps, nous invitons les clients et autres personnes intéressées à

Son travail impeccable dans la protection phytosanitaire a fait gagner à Philipp Siegrist une clientèle particulièrement fidèle.

L'agro-entrepreneur a repris d'un collègue l'activité cultures fourragères.



Parc de véhicules et prestations

Parc de machines utilisés en commun

- Tracteurs: Valtra 6850; Valtra 6550; Valtra T120 avec grue forestière 9,9 m et treuil à câble 8,5 t; Deutz DX3.50, Case 4220; Case 840
- Combiné de fauche Bellon 6,3 m
- Andaineur double Claas Liner 700
- Andaineur double Claas Liner 650
- Distributeur d'engrais Sulky
- Pulvérisateur Favaro 15 m
- Semoir à maïs Monosem 6R solo
- Semoir à maïs Monosem 4R combiné à une herse rotative Sulky
- Semoir combiné Sulky/Sulky 3 m
- Semoir combiné Morra/Nodet 2,5 m
- Rouleau tasse-avant Güttler avec réservoir frontal
- Cultivateur Haruwy 2,5 m
- Sous-soleuse Sulky 3 m
- Tombereau Roland
- Remorque forestière Baldinger
- Diverses remorques plateaux
- Lames de déneigement : 1 Boschung MF 3.3; 3 Boschung MF 1,3
- 1 saleuse Sulky à débit proportionnel à la vitesse d'avancement, 3 saleuses non pilotées
- Faucheuse de talus 5,5 m
- Épandeur de fumier Strautmann BE 75
- Grue à fumier Loma
- Treuil à câble Taifun 5,5 t
- Fendeuse de bûches 3 points
- Valet de ferme

Prestations agro-entreprise PhS

- Cultures fourragères : fauchage 600 à 700 ha, andainage 400 ha
- Grandes cultures : travail du sol, semis de maïs env. 100 ha, semis combinés env. 120 ha
- Protection phytosanitaire : env. 350 ha
- Travaux communaux : divers, entre autres suppléance de l'Office des constructions de Burg
- Service hivernal : 3 véhicules au service du canton et des activités commerciales et artisanales
- Machines de location
- Particularités : agro-entreprise pure sans activité agricole proprement dite, domiciliée dans les locaux de son frère Stephan Siegrist

Prestations Forstunternehmung Lisibach

- Travaux forestiers au service du canton, des communes, des corporations, des agriculteurs, des activités commerciales et artisanales et des particuliers
- Particularités : Petite exploitation agricole sur 5 ha de terrain avec élevage de génisses



un apéro pour fêter le démarrage de la saison. Un point est très important pour nous : soigner les relations avec la clientèle et lui communiquer par la même occasion les informations les plus récentes. »

« Nous sommes fidèles à Agro-entrepreneurs Suisse »

Les deux entrepreneurs sont membres de l'association Agro-entrepreneurs Suisse et entendent bien le rester : « C'est une bonne chose. Nous sommes toutefois conscients que les tâches qui nous attendent ne sont pas simples, surtout lorsque l'on sait à quel point les choses bougent lentement dans les milieux politiques. » Les événements organisés par Agro-entrepreneurs Suisse sont très appréciés, car nous nous retrouvons alors entre personnes partageant les mêmes idées et centres d'intérêt. Philipp Siegrist est par ailleurs membre du groupe de travail en charge de la protection phytosanitaire, créé l'année dernière. Il encourage vivement les membres d'Agro-entrepreneurs Suisse à venir rejoindre de tels groupes de travail, car, estime-t-il, il vaut mieux opter pour une telle démarche plutôt que de serrer les dents en attendant des jours meilleurs. ds ■

Le travail de fauchage et d'andainage allie respect du sol et du fourrage.



Toujours en règle : les roues jumelées spéciales ont fait leurs preuves.



Robert Aebi Landtechnik

Robert Aebi Landtechnik AG est l'importateur général des machines agricoles et forestières John Deere pour l'ensemble de la Suisse et des tondeuses et tracteurs d'entretien des espaces verts John Deere pour la Suisse alémanique.

Robert Aebi Landtechnik AG est une entreprise de tradition, qui cultive des relations avec un réseau de plus de 250 revendeurs dans toute la Suisse. Robert Aebi Landtechnik AG distribue des produits de qualité supérieure de John Deere et d'autres marques importées, et propose un service hors pair.

Des marques fortes dans les équipements agricoles, communaux et forestiers



Le meilleur du monde pour l'agriculture suisse

Talis® + Concert SX®



- Essais
- Analyses
- Homologations
- Conseils
- Nouveaux produits
- Disponibilité des produits
- Distribution
- Formation continue

- Très bonne action contre les graminées
- Souplesse d'application en mélange
- Efficacité sans pareille, vous gagnez du temps et de l'argent



Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
4800 Zofingen
Tél. 062 746 80 00
www.staehler.ch

Talis et Concert SX portent un numéro W et sont des produits phytosanitaires contrôlés. N'hésitez pas à consulter votre spécialiste suisse pour la protection de vos cultures.



Centres régionaux à Regensdorf, Landquart, Gossau, Ersigen, Chavornay, Susten, Arbedo, Schwarzhäusern et Lengnau.

Les neuf centres régionaux assurent des services de conseil et de vente de toutes les machines composant la vaste gamme de produits ainsi que l'entretien et la réparation de l'ensemble des marques et produits. De plus, des machines d'exposition, de démonstration et de remplacement sont en permanence à votre disposition.

Robert Aebi Landtechnik AG

Riethofstrasse 100, 8105 Regensdorf

Tél. 044 842 50 00

E-Mail: info@robert-aebi-landtechnik.ch

www.robert-aebi-landtechnik.ch



ETA John Austin Ltd. Waikato, Nouvelle-Zélande – un pionnier du Strip-till et du No-till

Les semis de maïs constituent l'une des activités principales de l'entreprise Austin.

L'agro-entreprise Austin est située en Nouvelle-Zélande dans la région de Waikato, à environ 150 km au sud d'Auckland sur l'île septentrionale. La région est caractérisée par un grand nombre d'exploitations laitières, qui constituent la base de l'économie locale.

Création de l'entreprise

Après ses études, John Austin, aujourd'hui âgé de 57 ans, a commencé sa carrière professionnelle dans une agro-entreprise locale, qu'il a pu reprendre en 1981, à l'âge de seulement 21 ans. Au début le parc de véhicules et de machines comprenait juste un tracteur, un semoir de maïs monograin et une moissonneuse-batteuse. Au cours des premières années à son compte, John Austin a ensemencé annuellement quelque 500 ha de maïs pour le compte de ses clients et récolté environ 1100 ha de céréales et de maïs.

Ses prestations répondaient à une forte demande, ce qui lui a permis de développer son entreprise au fil des ans. Cette croissance rapide était due au fait que les agriculteurs néo-zélandais ont commencé à se spécialiser dans l'élevage et se sont mis à sous-traiter les travaux des champs aux agro-entrepreneurs. John Austin a rapidement compris qu'il serait rentable de louer lui-même des terres pour ensuite vendre la récolte aux agriculteurs.

Aujourd'hui, John Austin et son équipe composée de 40 salariés à temps plein et de 15 auxiliaires (généralement des stagiaires venus de l'hémisphère Nord) offrent une grande variété de prestations :

- Travail du sol grossier : labour, fraisage, hersage à disques, travail au chisel et à la bêcheuse
- Préparation du lit de semence à l'aide d'outils tels que le cultivateur ou la herse rotative
- Semis de maïs conventionnels, mais aussi en strip-till ou no-till
- Binage et fertilisation des cultures en lignes
- Semis de céréales, herbe, navets, chicorée etc.
- Semis de betteraves
- Épandage d'engrais
- Récolte de fourrage : fauchage, fanage, andainage, ensilage, pressage
- Hachage de maïs, battage de maïs
- Pressage de fourrages en boudin
- Protection phytosanitaire et fertilisation liquide
- Travaux d'excavation
- Prestations de transport

L'entreprise gère environ 800 clients dont 80 % de clients habituels. La plupart des prestations sont réalisées dans un rayon de 40 km. Exceptionnellement il arrive à l'équipe de parcourir jusqu'à 300 km pour se rendre chez les clients. Les exploitations d'élevage sous-traitent les travaux aux champs au point que John Austin se voit parfois confier la planification complète des cultures, voire l'achat des semences et des engrais.

Une autre prestation assurée par John Austin concerne l'acquisition des récoltes à l'aide de 3 balances mobiles, qui sont transportées sur place par camion. Elles sont étalonnées tous les ans par l'autorité compétente et servent à la facturation précise des échanges de fourrage entre deux exploitations. Comme John Austin cultive lui-même un millier d'hectares, il utilise naturellement aussi les systèmes de pesage pour les besoins de la vente de son propre fourrage.

Actuellement l'agro-entreprise de John Austin travaille sur environ 3300 ha de maïs, 200 ha de betteraves et 400 ha de céréales. Les surfaces sur lesquelles elle intervient dans la récolte de foin ou d'ensilage d'herbe sont difficiles à chiffrer, car les éleveurs néo-zélandais pratiquent couramment la pâture annuelle. Ce n'est que lorsque les quantités d'herbe qui repoussent dépassent celles que les vaches sont capables de brouter que les agriculteurs font appel aux agro-entrepreneurs. La seule prestation qui soit demandée régulièrement est la première coupe d'herbe, juste avant les semis de maïs. En effet, grâce à un climat favorable, les agriculteurs de la région sont en mesure de semer encore de l'herbe après la récolte de maïs en automne. Cette herbe sera récoltée au printemps avant les nouveaux semis de maïs. Comme les vaches passent toute l'année au pâturage, l'épandage de lisier n'est pas à l'ordre du jour pour les agro-entrepreneurs néo-zélandais.

Cultures de maïs

Au début des années 2000, John Austin a pris conscience que les semis de maïs traditionnels ne resteraient pas longtemps un créneau porteur pour son entreprise. Sachant qu'il fallait protéger les sols légers contre la dessiccation et l'érosion par le vent et l'eau, il s'est mis à la recherche d'un autre procédé. Après avoir découvert le travail du sol en bandes (Strip-till), un procédé pratiqué à l'époque seulement en Amérique du Nord, il a décidé de l'introduire dans sa région. Il lui a fallu plusieurs années et d'intenses efforts de persua-

John Austin et son fils Michael devant la nouvelle station service de leur exploitation



Les ponts-basculés étalonnés de l'entreprise Austin sont transportés par camion jusqu'à leur lieu d'utilisation. Dans le commerce des fourrages ils assurent un décompte précis des quantités.



L'entreprise utilise à la fois des tracteurs et des camions pour évacuer les récoltes.

sion pour amener les agriculteurs à s'y intéresser. Aujourd'hui John Austin cultive environ 1500 ha pour le compte de ses clients à l'aide de ce procédé. Sur terrain vallonné il va jusqu'à pratiquer la méthode du No-till, qui consiste à semer le maïs sans aucune préparation du sol.

Comme l'entreprise travaille en étroite collaboration avec le semencier Pioneer, tous les ans à la fin de l'hiver est organisée une journée du maïs, à laquelle tous les clients de l'agro-entreprise sont conviés. A cette occasion les agriculteurs sont informés sur les nouvelles variétés disponibles et les résultats obtenus, en même temps qu'ils se voient présenter les nouvelles machines et les dernières technologies employées dans l'agro-entreprise.



Aperçu du parc de véhicules et de machines :

- 33 tracteurs
- 12 camions
- 4 ensileuses
- 4 combinaisons de fauche
- 6 andaineurs
- 2 moissonneuses-batteuses
- 4 semoirs à maïs
- 3 bineuses à maïs avec fertilisation en lignes
- 2 rouleaux cambridge avec semoir pneumatique
- 1 semoir combiné pour céréales
- 3 pulvérisateurs
- 1 épandeur de compost
- 1 épandeur à chaux
- 2 épandeurs à engrais
- 1 semoir à betteraves
- 1 arracheuse à betteraves 6 rangs, traînée
- 1 excavatrice
- Diverses remorques de transport



L'entreprise Austin est très engagée dans le « precision farming ». Tous les travaux de précision font appel au suivi avec RTK.



Techniques mises en œuvre

L'entreprise met d'ores et déjà en œuvre un certain nombre d'applications numériques en relation avec le precision farming et le smart farming. Tous les travaux de précision sont réalisés avec guidage automatique avec correction RTK. De nombreux outils sont déjà équipés de la gestion automatique des coupures de tronçons (« section control »).

John Austin est un fervent adepte de John Deere, ce qui ne l'empêche pas de posséder également un certain nombre de tracteurs Fendt. Cette « infidélité » s'explique notamment par l'excellent service du concessionnaire régional de la marque Fendt. Au mois d'août 2017, John Austin a fait l'acquisition d'un 1042 Vario, premier tracteur Fendt de la série 1000 en Nouvelle-Zélande.

John Austin ne se montre pas très optimiste quant à l'avenir des agro-entreprises en Nouvelle-Zélande. Selon lui, les « années de vaches grasses » sont désormais révolues. Comme raison il invoque la disparition progressive des exploitations de taille moyenne et le fait que les grandes exploitations possèdent leur propre mécanisation. La concurrence s'exacerbe et le marché se tend.

Comme en Nouvelle-Zélande la saison se situe entre le 1^{er} septembre et le 30 avril, John Austin profite de la possibilité de faire venir des saisonniers de l'hémisphère Nord, car on manque de bras pendant cette période. Les conducteurs de machines à la recherche d'aventures sont toujours les bienvenus. Il leur suffit d'être expérimentés dans la conduite des machines agricoles modernes, et d'avoir un permis de conduire en cours de validité.

Ronny Peters ■

Si les distances ...



... entre le siège d'exploitation et les lieux de travail deviennent plus conséquentes, les chauffeurs remorquent un véhicule utilitaire derrière le tracteur.





kroni.ch

KRONI - Der Spezialist für Konservierungsmittel

KRONI 909.01 Stabilisil® flüssig

- Konservierungsmittel aus abgepufferter Propionsäure (pH Wert: 6,1)
- keine korrosive Wirkung an den Maschinen
- Produkt nicht ätzend
- reduzierter Nährstoffabbau im Heu
- verhindert Staub- und Schimmelbildung

Das Futter bleibt länger frisch, ist nährstoffreicher und wird besser gefressen.

Wirkungsbreite durch Forschungsanstalt Agroscope Liebefeld-Posieux ALP geprüft und bestätigt (Agrarforschung Schweiz 2:360-365, 2011).

KRONI 909.01 als Stabilisator in Totalmischrationen
 Dosierung beim Einsatz als Stabilisator von Totalmischrationen: 2 bis 4 Liter pro Tonne TMR.
 • schützt vor Nacherwärmung und hält TMR frisch

1 Tank	2.15/kg exkl. Mwst
2 Tanks	2.05/kg exkl. Mwst
3 Tanks	1.95/kg exkl. Mwst
4-5 Tanks	1.85/kg exkl. Mwst
6-10 Tanks	1.70/kg exkl. Mwst

Spezialpreise gültig für Bestellungen bis 30.04.18. Auslieferungen bis spätestens 30.06.18.

Profitieren Sie von Top-Angeboten für Lohnunternehmer!
 Ihre KRONI-Siliermittelspezialistin:
 Rahel Däpp, 079 657 31 21

KRONI AG Mineralstoffe | CH-9450 Altstätten | ☎ 071 757 60 60 | info@kroni.ch



Contrat cadre avec Hoelzle AG



Kontakt mit Zukunft

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer la conclusion d'un contrat cadre avec la société Hoelzle AG.

Hoelzle AG est un équipementier spécialisé dans l'électricité automobile qui compte à son actif 65 ans d'expérience, plus de 6500 clients fidèles et un stock de plus de 10 000 composants électriques pour véhicules.

Particulièrement intéressante pour les agro-entrepreneurs : sa gamme considérable de feux et phares de travail. Hoelzle AG est le fournisseur leader de l'éclairage par LED en Suisse.

Active dans le commerce de gros, la société Hoelzle AG vous offre un excellent rapport qualité-prix. Les huit spécialistes de SAV couvrent tout le territoire helvétique et vous proposent un support technique de grande qualité.

Hoelzle AG fournit avant tout les ateliers de réparation et d'entretien. Grâce au contrat conclu avec Agro-entrepreneurs Suisse, chaque membre bénéficie d'un accès direct au grossiste. Tous les membres ont droit en outre à une remise sur toute la gamme de produits. Les remises sont définies suivant le chiffre d'affaires que les membres déclarent auprès de notre association.

Vous trouvez plus d'informations sur la société Hoelzle AG et son vaste catalogue de produits sur le site internet www.hoelzle.ch.

Contrat cadre avec Würth AG



Grâce à la conclusion d'un contrat cadre avec la société Würth AG nous avons pu négocier pour nos membres des conditions d'achat plus avantageuses. Pour que vous puissiez profiter de ces conditions spéciales, vous devrez faire parvenir à Würth AG une déclaration d'accord. Vous trouverez le formulaire correspondant dans la partie réservée aux membres sur notre site internet www.agro-lohnnunternehmer.ch ou vous pouvez en faire la demande au secrétariat d'Agro-entrepreneurs Suisse.

Après avoir envoyé le formulaire dûment complété à la Würth AG, vous avez droit aux conditions spéciales. Remplir cette déclaration n'implique cependant aucune obligation d'achat !

Vos avantages liés à l'accord de partenariat entre Agro-entrepreneurs Suisse et Würth AG :

Conditions spéciales sur l'assortiment de base

- ✓ **Livraison gratuite**
- ✓ **3 % de bonus au-delà d'un chiffre d'affaires de 2500 CHF**
- ✓ **A partir de 10 000 CHF ventes annuelles plus 5 % sur l'assortiment de base**
- ✓ **10 jours de réduction de 2 %**